



CONVENTION D'ENGAGEMENT PERSONNEL DE PAIEMENT PAR ANTICIPATION

ENTRE D'UNE PART :

La sprl JOGNAS, ayant son siège social à 7866 OLLIGNIES rue de Meslin l'Évêque, 24 et identifiée à la Banque-carrefour des entreprises sous le n° BE0875.715.146, dénommée ci-après le « créancier »,

ET D'AUTRE PART :

Monsieur et/ou Madame,
domicilié(e)s

À,
dénommé(e)s ci-après le « débiteur ».

ATTENDU QUE :

- Le débiteur s'engage à verser mensuellement au créancier, la somme de € sur le compte de la sprl BE39 0014 6405 2019
- La somme versée sera fixée par le débiteur, en fonction de sa consommation annuelle et/ou de toute autre raison personnelle.
- Les produits concernés sont : gasoil de chauffage, gasoil extra (10ppm) et gasoil routier.
- Le prix sera fixé le jour de la commande, en fonction des prix indiqués sur le site de la sprl : www.acmazout.be ainsi que de la quantité.
- Le non-paiement d'une mensualité n'entraînera aucune pénalité à l'encontre du débiteur. Toutefois, les tarifs préférentiels liés au contrat sont maintenus uniquement en cas de paiements réguliers et continus.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

- Chaque mensualité acquittée permet au débiteur de passer une nouvelle commande pour une quantité de carburant (gasoil routier, de chauffage, agricole etc..) correspondant à/aux (la) mensualité(s) acquittée(s), au prix du jour affiché sur le site de la sprl : www.acmazout.be
- À défaut de paiements anticipatifs suffisants à la commande, le solde restant dû deviendra immédiatement et intégralement exigible à la livraison.
- Ainsi fait à Ollignies, le, en deux exemplaires originaux, chaque partie reconnaissant en avoir reçu un.

 LE CRÉANCIER

 LE DÉBITEUR

JOGNAS
BEZZZ0875915146
Rue de Meslin l’Eveque 24
7866 Ollignies – Belgique

EXEMPLAIRE DEBITEUR**● MANDAT DE DOMICILIATION EUROPÉENNE SEPA Core**

● RÉFÉRENCE**● POUR UN PRÉLÈVEMENT**

RÉCURRENT UNIQUE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez :

- (A) J.O.G.N.A.S (BE16ZZZ0875915146) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte
- (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de J.O.G.N.A.S (BE16ZZZ0875915146).

Vous bénéficiez d’un droit au remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

● LE SOUSSIGNÉ

Nom du débiteur

Rue et numéro

Code postal et ville

Pays

N° de compte IBAN

Code BIC

● DATE (jour/mois/année)

.....

● SIGNATURE

.....